

# Le groupe Gauche citoyenne claque la porte

**Ifs** — Les élus du groupe d'opposition Gauche citoyenne ont quitté le conseil municipal, avant la fin de la séance, lundi soir, pour dénoncer un fonctionnement qu'ils jugent « autoritaire ».

## La polémique

Le conseil municipal, qui se réunissait lundi soir, a connu un dénouement assez inhabituel, puisque le dernier quart de la séance s'est tenu sans les six élus d'opposition du groupe Gauche citoyenne (GC), qui ont quitté la salle pour marquer symboliquement leur profond désaccord avec « **la méthode employée par la majorité actuelle** ».

Passé l'effet de surprise, puis la riposte un brin sarcastique du maire, Michel Patard-Legendre, la soirée s'est terminée comme elle avait commencé, au fil de délibérations essentiellement techniques qui n'ont pas fait l'objet de débats particuliers. Plus que les sujets abordés, c'est donc

une fois encore la méthode qui a réveillé les dissensions entre la majorité et l'un des deux groupes d'opposition, ce dernier préférant terminer la soirée dehors plutôt que d'être « **mis devant le fait accompli...** »

## Des désaccords persistants

La séance avait débuté par des questions de finances, dont l'adoption des comptes de l'année 2016 - comptes de gestion et comptes administratifs - et le vote du budget primitif pour 2017. Largement discutées lors du débat d'orientation budgétaire, le mois dernier, les délibérations ont été adoptées en dépit du vote contre de l'opposition.

Alain Roger (GC) confirmait « **les désaccords déjà exprimés sur cer-**

**tains choix.** » À l'issue de son intervention, le premier adjoint, Thierry Renouf, pointait, au contraire, « **un bilan qui va nous permettre d'augmenter sensiblement nos investissements** ».

Sur les autres sujets à l'ordre du jour, à peine aura-t-on relevé une question de Noëlle Le Maulf (GC) sur « **l'achat ou non de produits bio pour les ateliers du projet nutrition** ». Ou l'abstention des élus du groupe Gauche unie, à propos de la convention de mise à disposition (par la ville de Mondeville) d'un radar portatif, que la police municipale pourra utiliser 25 jours par an, pour prévenir et réprimer les excès de vitesse.

Le groupe Gauche citoyenne est parti après lecture d'un communiqué

par Sylvaine Baumard (GC). Celui-ci évoquait « **une façon de faire autoritaire, devenue fréquente [...] avec un projet imposé sans que les élus aient eu connaissance des autres hypothèses pour en discuter** ».

Après leur départ, Michel Patard-Legendre répondait qu'il fallait « **gagner du temps sur les demandes de subvention** », et que « **le projet n'est évidemment pas figé** », tout en assumant sa méthode, et en taclant au passage le bilan de ses prédécesseurs « **peut-être mal à l'aise car confrontés à l'insuffisance de leur bilan. On peut passer des années à discuter d'un projet, mais l'important c'est quand même de le réaliser !** »